



DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Séance du 6 juillet 2023

Conseillers

En exercice : 15

Ayant pris part à la

Délibération : 15

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Convocation : 30/06/2023

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Picot S. - Pin E. - Prigent C. - Rigutto E. - Roux C. - Tournillac C.

Absents représentés : Rebucini C. représenté par Noel F.
Roux C. représenté par Jeambenoit E.
Ticky Monekosso H. représentée par Le Carff C.
Tournillac C. représentée par Jouhaud L.

Secrétaire de Séance : Rigutto Emilien

Délibération : 2023-033

Objet : Nomination des délégués – Comité Consultatif Communal d'Action Sociale.

Vu les élections partielles qui se sont déroulées le 11 et 18 juin 2023 ;

Vu l'élection du Maire et des Adjoints qui s'est déroulée le 27 juin 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu de réexaminer la constitution du Comité Consultatif Communal d'Action Sociale.

Il est rappelé que ce comité consultatif a pour mission de rendre un avis sur toutes les demandes d'aides sociales qui devront être votées par l'assemblée délibérante et de proposer des événements en faveur, notamment des personnes âgées.

Présidé par le Maire, sa composition est fixée par le Conseil Municipal sur proposition de celui-ci. Les comités consultatifs peuvent comprendre des personnes extérieures au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, nomme 4 membres élus et 4 membres extérieurs.

CCCCAS		8 membres
Nom	Prénom	Fonction
CHAPUIS	Robert	Adjoint / Elu
JOUHAUD	Lucie	Adjointe / Elue
PICOT	Sébastien	Conseiller Municipal / Elu
PIN	Emilie	Conseillère Municipale / Elue
ADAM	René	Membre extérieur
DAGRON	Sylvie	Membre extérieur
GOIFFON	Marie-Louise	Membre extérieur
MULLER	Isabelle	Membre extérieur

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

La Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Emilien RIGUTTO

Délibération publiée sur le site de la commune le 11 juillet 2023.